



Rapport annuel

2019

Table des matières

Mot de la présidente	3
Les bénéficiaires	4
L'accompagnement social	5
Les statistiques	6
Les secteurs d'activité	8
Voirie	8
Jardin	8
Débarras	9
Travail social	9
Travail administratif	10
Les collaborations et partenariats	11
Le rapport financier 2019	13
Les dons et remerciements	15

Dans un souci économique et écologique, le rapport annuel 2019 est présenté dans une version simplifiée. Pour plus de détails sur nos activités, vous pouvez consulter le rapport de performance sur notre site internet www.lorangerie.ch

Mot de la présidente

En 2019, l'Orangerie a poursuivi sa mission d'encadrement de personnes précarisées en leur proposant des activités professionnelles. Tout en menant la partie entreprise, l'équipe encadrante a assuré pleinement l'accompagnement social des bénéficiaires. Cette équipe a connu deux changements majeurs durant cette année.

En effet, le directeur a pris en automne une retraite bien méritée. Merci Pierre-Yves pour tout le travail accompli. La réflexion pour son remplacement initiée en 2018 s'est poursuivie et concrétisée par une mise au concours du poste. Le comité a eu le plaisir de recevoir des dossiers intéressants et de rencontrer des candidat-e-s passionnant-e-s ...même si ce processus n'a pas débouché sur un engagement. Finalement, l'équipe a été renforcée par l'engagement d'un travailleur social et elle a élaboré un modèle de co-gestion, qui s'est mis en place durant le dernier trimestre 2019.

Par ailleurs, l'assistante administrative a été remplacée dès la fin de l'été, en raison d'importants soucis de santé survenus peu de temps avant sa retraite. Merci Josiane pour tout cet investissement.

Par rapport aux secteurs d'activité, celui du paysagisme a retrouvé en 2019 son rythme de croisière.

Concernant la voirie, il y a eu la poursuite des contrats de la Ville de Genève courant depuis 2017. De plus, il y a eu l'aventure de la Plage des Eaux-Vives. Avec deux autres entreprises, l'Orangerie a assuré le nettoyage de ce nouveau lieu de loisirs, fort prisé des habitant-e-s de la région. Ce succès de fréquentation a exigé une augmentation des tournées de voirie pour l'entreprise.

Le secteur débarras est resté stable, avec l'Hospice général comme principal client.

Le pilotage budgétaire de l'Orangerie s'est déroulé sans surprise et dans une certaine continuité, aucun contrat important n'ayant dû être renégocié cette année. Les liens avec les partenaires ont été étroitement maintenus et la collaboration fort appréciée.

Petite association du réseau social genevois, l'Orangerie poursuit sa mission avec créativité et professionnalisme. Merci aux partenaires, client-e-s et ami-e-s pour leur soutien de toute sorte !

Marie-Eve Tejedor
Présidente

Les bénéficiaires

L'Orangerie engage une quinzaine de personnes entre 18 et 65 ans, hommes et femmes, dans une situation socio-sanitaire précaire et ne bénéficiant pas de prestations du chômage ou de l'AI (50 % sont à l'aide sociale). Elles sont généralement trop éloignées du marché primaire pour prétendre retrouver directement un emploi. Elles rencontrent des difficultés d'intégration liées principalement à un chômage de longue durée, à un exil forcé, à une longue période d'assistance, à une dépendance. En tant que salariés, les employés de l'Orangerie sont au bénéfice d'un contrat de travail et indemnisés directement par l'entreprise.

Passerelle pour permettre aux plus démunis de retrouver une place digne au sein de notre société, l'Orangerie, par le biais du travail, est un espace d'insertion/réinsertion sociale.

Si l'entreprise offre à ses employés du travail avec un encadrement professionnel, elle leur offre également un accompagnement social qui s'effectue tant sur les chantiers que dans un suivi socioprofessionnel, lors d'entretiens réguliers. Par ailleurs, le travail en équipe favorise le sentiment d'appartenance à un groupe, permet l'identification à l'entreprise et au travail effectué. Lors de ses relations avec son entourage et ses contacts avec autrui, notre employé peut mettre en avant son statut de « travailleur » et retrouver ainsi une certaine normalité.

L'accompagnement social

L'accompagnement offert par l'équipe de travailleurs sociaux s'appuie sur l'approche centrée sur la solution (ACS) qui permet aux employés, comme au personnel encadrant, de se focaliser sur les ressources et les compétences mobilisables, plutôt que de se concentrer que sur ce qui dysfonctionne.

Ce travail de soutien vise une amélioration de l'existence des personnes permettant aux uns comme aux autres d'activer des changements bénéfiques.

Régulièrement, les employés autoévaluent leur progression, ainsi que la qualité des prestations offertes par l'Orangerie. Parallèlement, l'équipe encadrante évalue l'acquisition des compétences socioprofessionnelles de chaque employé tout au long de l'année.

L'utilisation régulière des divers outils issus de l'ACS nous permet, d'observer le regard que les employés portent sur leur propre progression. Nous constatons globalement que ces outils leur sont véritablement utiles. Ils leur permettent non seulement d'avancer plus consciemment vers leurs objectifs, mais également d'obtenir une meilleure connaissance des diverses façons d'activer les ressources qu'ils ont à leur disposition. S'appuyant fortement sur les compétences qu'ils développent, ils augmentent nettement leur espoir de changement, leur confiance en eux et leurs réussites.

Nos employés sont globalement satisfaits du suivi social dont ils bénéficient, de même que des compétences métier qu'ils acquièrent au jour le jour sur le terrain.

La pression économique née de la mise en concurrence des entreprises sociales d'insertion et de l'ouverture de mandats publics aux entreprises privées ne fait que s'accroître.

Cette situation n'avantage pas l'Orangerie qui, devant intégrer à ces offres un coût d'encadrement conséquent, est pénalisée par rapport à d'autres concurrents dont les travailleurs sont plus autonomes et performants.

Il est regrettable que les travailleurs sociaux, engagés sur la base de leurs qualifications pour faire du travail social, doivent consacrer autant de temps au démarchage commercial afin d'assurer la pérennité d'une entreprise en partie subventionnée et reconnue d'utilité publique.

Les statistiques

Nombre d'employés en CDD et heures proposées

L'Orangerie a employé **20 personnes** à durée déterminée sur l'année.

Le total des heures de travail effectuées (CDI, CDD) s'élève à environ **15'306 heures**, soit 5'986 pour les CDI et 9'320 heures pour les CDD.

La moyenne hebdomadaire des heures de travail attribuées aux CDD est de **12.66 heures**

Age des personnes

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Entre 18 ans et 25 ans	9 %	11 %	14 %	16 %	0 %	5%
Entre 26 ans et 34 ans	30 %	17 %	24 %	24 %	22 %	10%
Entre 35 ans et 50 ans	57 %	66 %	52 %	52 %	67 %	65%
Plus de 50 ans	4 %	6 %	10 %	8 %	11 %	20%

Généralités

Trois femmes faisaient partie de nos employés en réinsertion, une autre est au bénéfice d'un CDI.

60 % de nos employés sont suivis à l'Hospice Général démontrant par-là que l'Orangerie représente un partenaire privilégié de l'aide sociale.

Type de permis principaux

- 9 étaient de nationalité suisse
- 5 possédaient un permis C
- 4 possédaient un permis B
- 1 possédait un permis L
- 1 possédait un permis F

Bilan de départ des personnes employées

- 1 a continué avec un ADR proposé par la Ruche
- 1 a commencé une AFP de paysagiste
- 1 vient d'entamer un ADR à Caddie Service
- 1 s'est inscrite au chômage et a pu bénéficier de plusieurs mesures dont une dans le domaine de la couture où elle voulait se réorienter
- 1 a terminé en fin d'année et s'est inscrit actuellement au chômage
- 1 en démarche de renouvellement de son permis a pu bénéficier d'une année supplémentaire (permis obtenu fin 2019)
- 3 ont eu un droit au chômage qui s'est ouvert mais semblaient avoir trop de difficultés personnelles pour faire les démarches nécessaires. (Pas de nouvelles depuis)
- 1 a lâché prise juste au moment de la fin du premier contrat de 11 mois

Au 31 décembre 2019, il y avait 10 employés à l'Orangerie.

Les secteurs d'activité

Voirie

Le secteur voirie occupe traditionnellement à la fois des employés en réinsertion et des CDI, anciens bénéficiaires « stabilisés ». Cette particularité due à certains mandats demandant autonomie et permis de conduire permet donc, même modestement, d'offrir des places de travail aux conditions du marché.

Cependant, nous sommes depuis quelques années, victimes de la tendance des politiques à soumettre les entreprises sociales intéressées à des appels d'offres favorisant une concurrence pas forcément loyale puisque les populations bénéficiaires ne présentent pas les mêmes problématiques et se différencient justement par leur degré d'autonomie.

De plus, la durée de ces appels d'offres (2 ans à cheval sur trois années) engendre une incertitude quant à l'organisation future (planification, engagements, matériel) puisque rien n'est définitivement acquis. Comment dès lors pérenniser ce secteur si important pour la mission première de l'Orangerie, la réinsertion sociale ?

Les principaux mandataires de ce secteur restent depuis de nombreuses années : le Service des Ecoles, la Voirie-Ville Propre, la Direction Générale de la Nature et du Paysage, le Département des Infrastructures et la commune de Plan-les-Ouates.

L'année à venir consistera, comme chaque année, à renforcer le démarchage auprès d'éventuels nouveaux partenaires comme certaines communes, le SEVE, les régies immobilières, afin de tenter de gagner de nouveaux mandats réalisables avec du personnel peu ou pas qualifié et présentant une certaine fragilité.

Le chiffre d'affaires 2019 se monte à Frs. 539'250.--, ce qui représente une augmentation de Frs. 46'488.--.

Cette augmentation s'explique principalement par un nouveau contrat proposé par l'Office Cantonale de l'Eau pour le nettoyage de la nouvelle plage des Eaux-Vives.

Nous tenons à remercier ici notre personnel en réinsertion pour leur investissement, leur courage et leur entrain à venir au petit matin effectuer ces tâches de nettoyage, afin que les écoliers puissent bénéficier de préaux propres et sécurisés.

Nous remercions également nos fidèles partenaires pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis de nombreuses années.

Jardin

En 2019, les employés qui ont travaillé dans le secteur jardin se sont avérés particulièrement dynamiques, efficaces et ce malgré un changement important d'ouvriers toujours demandeurs de connaissances métier. Nous avons donc pu effectuer des chantiers moins basiques que d'habitude (divers travaux de plantations de massifs).

Cette activité jardin est adaptée à leur situation. L'acquisition de nouvelles compétences leur permet d'acquérir aussi plus de confiance en eux.

Par ailleurs, le secteur se porte bien grâce à la qualité de notre travail et à notre sérieux qui sont reconnus et appréciés. Merci donc à notre clientèle qui reste fidèle et renouvelle sa confiance d'année en année.

Finalement, merci à nos employés pour leur investissement et leur courage/énergie sans lesquels nous ne pourrions satisfaire aussi bien notre clientèle.

Merci aussi à Robin Perrenoud qui a remplacé au pied levé Christophe Cuanillon resté à l'arrêt pendant 3 mois (accident).

Débarras

En 2019, le secteur a subi une légère baisse du chiffre d'affaires dû à un manque de disponibilité de notre part durant la période estival.

En effet l'attribution du mandat de nettoyage de la plage des Eaux-Vives et l'augmentation des jours de passage, ont fortement bouleversé le planning de toute l'Orangerie dont celui du secteur débarras.

Pour sa dixième année consécutive, l'Hospice Général reste notre client le plus fidèle, dont nous apprécions la bonne collaboration. En plus, des interventions de déménagements internes de bureaux, l'évacuation du papier, du PET et de l'alu dans leurs différents locaux ont encore été en augmentation. Le Service de la Petite Enfance est aussi l'un de nos gros clients qui nous mandate pour les débarras de crèches et aussi pour leur déménagements internes.

Nous nous réjouissons aussi de notre clientèle privée qui reste elle aussi fidèle d'année en année.

Comme nous le relevions déjà, cette activité rencontre un certain intérêt pour nos employés puisqu'elle leur permet de s'initier et de se confronter à des tâches apparentées à la fois au débarras pur et dur et au déménagement, exigeant plus de tact et de savoir-faire. Elle leur demande, en outre, d'être méthodiques, de faire preuve d'habileté manuelle, d'être relativement autonomes, de présenter une bonne aptitude au travail en équipe et d'entrer directement en relation avec nos clients. Pour certains, cette activité peut leur laisser entrevoir une éventuelle activité dans le marché principal, voire une formation dans la logistique.

Travail social

Passerelle pour permettre aux plus démunis de retrouver une place digne au sein de notre société, l'Orangerie est un lieu de reconstruction personnelle et d'insertion sociale par le biais du travail.

L'accompagnement offert par l'équipe encadrante (travailleurs sociaux : éducateurs et ASE) s'appuie sur l'approche systémique centrée sur la solution (ACS). Elle permet aux employés, comme au personnel encadrant, de se focaliser sur les ressources et les compétences mobilisables de la personne, plutôt que de se concentrer sur ce qui dysfonctionne.

Elle permet également aux uns, comme aux autres, de recouvrer l'espérance et d'activer des changements bénéfiques.

Nous avons actuellement une personne de l'équipe ayant suivi le Certificate of Advanced Studies en ACS, qui apporte un soutien à l'équipe dans la poursuite de l'apprentissage de cette technique d'intervention.

La qualité du travail social fournie par l'Orangerie, fort appréciée par nos partenaires du réseau social, tient à son approche qui comprend différents paramètres :

- Les travailleurs sociaux travaillent quotidiennement aux côtés des employés sur les chantiers. Ils les encadrent de leurs compétences professionnelles et utilisent cet espace informel pour entretenir le dialogue, développer un lien de proximité et de confiance.
- En dehors des chantiers, chaque employé bénéficie d'un suivi social sous forme d'entretiens formels avec son référent. Les travailleurs sociaux font le lien avec le réseau social partenaire et effectuent certaines démarches administratives. Une série de procédures internes garantit un travail ciblé, ainsi qu'un accompagnement centré sur les ressources et les solutions propres à chaque employé.
- Régulièrement, les employés autoévaluent leur progression, ainsi que la qualité des prestations offertes par l'Orangerie. Parallèlement, l'équipe encadrante évalue l'acquisition des compétences socioprofessionnelles de chaque employé tout au long de l'année.

Nos employés sont très satisfaits du suivi social dont ils bénéficient. L'équipe encadrante s'efforce de répondre à leurs attentes. Toutefois, l'ACS demande une réelle disponibilité d'esprit, pas toujours facile à fournir face à la pression économique de l'entreprise.

L'Orangerie soutient l'accès à la formation de ses employés en fonction de leurs besoins et de leurs projets.

En 2019, nous avons accompagné plusieurs employés dans le choix et le financement de diverses formations, grâce à la contribution du fonds social de l'Orangerie.

- Cours de français (2 personnes)
- Participation au financement du permis de conduire (4 personnes)
- Formation d'agent de maintenance au CEFIL (1 personne)
- Enregistrement d'un CD, projet musical (1 personne)

Travail administratif

Le secrétariat a été mis à mal durant le deuxième semestre de 2019 par l'absence pour raison médicale de notre secrétaire de longue date, Josiane Richard. Il a été repris au pied levé par une nouvelle secrétaire, Sophie Ainsworth. Le dépannage de courte durée, prévu initialement, le temps que notre secrétaire se remette, s'est finalement concrétisé par un contrat à durée indéterminée en début d'année 2020. La raison de ce CDI est en lien avec le départ à la retraite de Josiane Richard, fin avril 2020.

Les collaborations et partenariats

Les liens et les collaborations entre l'Orangerie et le réseau social genevois sont précieux. C'est en grande partie grâce à la qualité de ces partenariats que nos employés bénéficient d'un accompagnement global et cohérent qui contribue grandement à la réalisation de leurs objectifs et leur permet de continuer à bénéficier d'un appui lorsqu'ils quittent l'Orangerie.

Le CAPAS

L'Orangerie est membre du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS), comptant 46 membres.

Le CAPAS représente un véritable observatoire des problématiques sociales et de santé. Fort de l'expérience et des compétences de plus de 880 professionnels, le CAPAS est actif sur tous les terrains de l'action sociale et sanitaire genevoise et se positionne comme un interlocuteur incontournable face aux autorités publiques et politiques.

En 2019, l'Orangerie a participé avec plusieurs autres associations à l'organisation d'un lunch thématique au sujet de la réinsertion socioprofessionnelle.

Hospice Général

Nos collaborations avec l'Hospice Général se poursuivent. Nous travaillons toujours en réseau et partenariat avec les assistants sociaux des CAS et l'équipe de l'UISP (Unité Insertion Socio Professionnelle).

Les nouveaux bilans mis en place entre l'Orangerie et l'Hospice Général ont permis de mieux orienter les employés. Nous continuons d'interpeler l'Hospice Général au sujet de problématiques observées sur le terrain, le but étant d'inventer des aménagements susceptibles de bonifier et augmenter l'efficacité de notre travail d'insertion (financement de certains projets, inscription au chômage, supplément intégration, accès aux ADR et SRP, etc...).

Première Ligne et Argos

Nous collaborons activement avec le réseau social genevois, en particulier avec l'association Première Ligne et Argos. Nous avons des conventions de stage avec ces deux associations actives dans le milieu de la dépendance. En 2019, il y a eu une personne en stage. La période du stage lui a permis de prendre le temps de stabiliser sa situation (avoir un hébergement, s'inscrire à l'Hospice Général).

Nous mettons également à disposition des usagers du Pôle de réinsertion de Première Ligne une demi-journée de travail hebdomadaire, afin qu'ils puissent appréhender un peu le monde du travail et se faire une idée du type d'intervention sociale proposée par l'Orangerie. En 2019, 1 personne a bénéficié de cette mesure et a été intégrée à nos équipes à plusieurs reprises. Argos nous a sollicité pour un de leur bénéficiaire qui a pu commencer début 2020 avec un contrat standard de 11 mois.

Après Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

L'objectif d'APRES est de mettre en relation les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire pour faciliter des réflexions communes, des synergies, développer des prestations et défendre les intérêts d'une économie sociale et solidaire (ESS).

Se référant à la charte de l'ESS, les différents acteurs de la région genevoise souhaitent faire connaître et reconnaître les valeurs qui définissent leur identité commune et qui orientent leurs actions, tout en conservant la richesse de leurs spécificités.

Par sa signature, l'Orangerie s'est engagée à mettre progressivement en œuvre les termes de cette charte et à déployer tous ses efforts pour les faire partager à ses réseaux et les traduire dans ses activités, comme dans ses relations avec le secteur privé et l'Etat.

Association Partage

Nous bénéficions des prestations de l'association Partage qui récupère les invendus auprès des grands magasins et les redistribue aux organismes d'aide aux défavorisés.

Grâce à cette action, l'Orangerie continue à organiser son repas hebdomadaire et permet aux employés qui le souhaitent de confectionner un repas à midi.

Certains employés ont participé aux « samedi du partage » organisés dans les supermarchés.

Plateforme quartier

L'Orangerie est membre de la Plateforme Quartier (Servette/Grand-Saconnex) qui regroupe diverses structures, associations, fondations ayant pour but de promouvoir une plus-value sociale et culturelle.

Des rencontres ont lieu deux fois par an. L'objectif est d'apprendre à se connaître, de mettre en commun diverses observations et de développer des synergies lorsque cela a du sens.

Insertion Genève

L'Orangerie fait également partie de la section genevoise d'Insertion suisse.

Itopie

L'Orangerie est coopérateur bénéficiaire d'Itopie informatique.

Le rapport financier 2019

Les comptes annuels de l'association entreprise d'insertion l'Orangerie sont établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC, le droit suisse, les dispositions et statuts de l'organisation, ainsi que les directives de l'administration cantonale genevoise.

Dans un souci écologique, les comptes sont présentés dans une version minimale. Le rapport complet des réviseurs, ainsi que les comptes détaillés et annexes peuvent être obtenus sur demande au secrétariat.

Bilan au 31 décembre 2019

ACTIF	2019	2018
Liquidités	340'866	325'541
Créances	82'869	46'268
Autres créances	4'764	8'964
Régularisation d'actifs	24'706	7'671
Actifs circulants	453'205	388'444
Actifs corporels libres	25'436	22'447
Actifs corporels avec affectation limitée	20'012	20'897
Actifs immobilisés	45'448	43'344
Total ACTIF	498'653	431'787
PASSIF		
Dettes financières	2'454	4'969
Autres dettes	32'830	21'013
Régularisation de passifs	30'651	25'621
Capitaux étrangers à court terme	65'934	51'604
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat	19'821	8'521
Capitaux étrangers à long terme	19'821	8'521
Loterie Romande	47'948	51'292
Fondation Wilsdorf	10'300	10'920
Fonds affectation limitée	58'248	62'212
Capital libre	309'451	298'791
Résultat de l'exercice	45'200	10'660
Capital de l'organisation	354'650	309'451
Total PASSIF	498'653	431'787

Compte d'exploitation au 31 décembre 2019

PRODUITS	2019	2018
Dons	9'425	14'365
Subventions	236'939	239'381
Subvention en nature	54'857	54'857
Autres produits	3'739	52'759
Produits extraordinaires	15'000	
Prestations fournies	928'077	842'573
Total PRODUITS	1'248'037	1'203'935
CHARGES		
Personnel (Equipe+CDI+CDD)	-929'427	-934'117
Charges d'exploitation	-206'921	-216'627
Frais d'entretien	-29'332	-31'366
Amortissements	-29'271	-26'304
Total CHARGES	-1'194'951	-1'208'414
Résultat intermédiaire 1	53'086	-4'479
Produits financiers	0	2
Charges financières	-552	-931
Résultat financier	-551	-929
Résultat intermédiaire 2	52'535	-5'408
Loterie Romande Affectation	-15'000	
Loterie Romande Utilisation	18'345	18'113
Fondation Wilsdorf Utilisation	620	620
Résultat des fonds	3'965	18'733
Résultat annuel 1	56'500	13'325
Etat de Genève	-11'300	-2'665
Attributions	-11'300	-2'665
Résultat annuel 2	45'200	10'660

Les dons et remerciements

L'Orangerie remercie chaleureusement pour leur soutien et leur collaboration

L'Etat de Genève

La Ville de Genève

Les Communes Genevoises

La Loterie Romande

Tous les clients

Les communes suivantes sont remerciées tout particulièrement pour leurs dons

Carouge

Collonge -Bellerive

Grand-Saconnex

Meinier

Meyrin

Presinge

Russin

Troinex

Vandoeuvres